

# Le cinéma à l'Université Rectificatif

Gilles Marsolais

Number 41, Winter 1988–1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/22398ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Marsolais, G. (1988). Le cinéma à l'Université : rectificatif. *24 images*, (41), 30–30.

# LE CINÉMA À L'UNIVERSITÉ

## Rectificatif

L'article «Le cinéma à l'Université» paru dans le numéro de mai a suscité diverses réactions qui appellent une mise au point. En tant qu'auteur de l'article, par avance, je me suis excusé pour les oublis et les erreurs inévitables et pour la marge d'interprétation que cet article pouvait véhiculer. Malgré ces précautions, il nous paraît utile, à moi et au Comité de rédaction, de publier ici un rectificatif concernant le passage consacré au programme de cinéma de l'Université Laval.

L'Université Laval offre un certificat et une mineure en cinéma (équivalant à 30 crédits). En 1986-1987, ce programme comptait 210 étudiants réguliers, dont une vingtaine au certificat, et peu d'étudiants libres. Sur les 35 cours offerts, 3 cours (et non 10) n'ont pas été donnés depuis trois ans et environ 10 (et non 15) sont donnés d'une façon cyclique tous les deux ans.

L'article paru établit une nette distinction entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique (i.e. *entièrement axés sur la production de films*), mais sans tenir compte des nuances qui existent à ce chapitre dans certains établissements. Or les professeurs de Laval nous informent que par «un choix délibéré d'orientation» le programme prend plutôt en considération des cours axés sur «la praxis du cinéma», partagés à parts égales avec «des cours portant sur les auteurs, écoles, genres et cinémas nationaux». La «praxis» n'étant pas identifiable aux cours pratiques de production de films tels que désignés dans l'article, il s'ensuit que Laval produit effectivement peu de films, comparativement aux années précédentes. Mais il est erroné de porter un jugement sur la qualité de l'ensemble de l'enseignement qui y est dispensé sur la seule foi de cette constatation, laquelle n'est révélatrice de fait que du seul décentrement de la pratique vers la «praxis». Les pourcentages et les remarques de l'article concernant l'encadrement pour les cours pratiques *axés sur la production de*

*films* deviennent dès lors caducs, la «praxis» impliquant d'autres types d'exercices pratiques (enquêtes sur le terrain, etc.) et un autre type d'encadrement des étudiants, non concernés par l'article.

Il en est de même pour les remarques concernant l'avenir du programme et le dynamisme du corps professoral et sa relève — remarques reliées dans l'article à la baisse observable de la production de films depuis quelques années. Remises en perspectives, ces remarques ne sont pas fondées, elles n'ont plus leur raison d'être. Forts des communications et des articles qu'ils produisent et des subventions obtenues pour leurs recherches, les professeurs de Laval décrient, à juste titre, le manque de dynamisme que l'article leur attribue et ils nous informent que, loin d'être menacé dans son avenir, ce programme est «à réaliser un plan triennal approuvé par le département, la faculté et l'université et qui prévoit un plan d'expansion aux trois cycles».

Aussi, ils contestent (mais sans avancer de chiffres — et c'est leur droit, sur un terrain aussi délicat et glissant) les données concernant le budget et les modalités de la répartition des sommes impliquées à l'intérieur de leur département: le programme générant plus qu'il ne dépense, contrairement à ce que laisse entendre l'article.

Enfin, ils nous informent que plus d'une quarantaine d'étudiants suivent aujourd'hui des études de 2e ou 3e cycle axées sur le cinéma à Laval (incluant les séminaires, les travaux de recherche et les thèses) et qu'une douzaine de maîtrises ont, au total, été terminées à ce jour.

Cette mise au point devrait favoriser une plus juste appréciation du profil des études en cinéma à Laval et corriger l'image véhiculée par l'article (qui ne prétendait pas d'ailleurs être exhaustif), en même temps qu'elle confirme la diversité des approches dans le domaine des études cinématographiques au Québec. ●

Gilles Marsolais

## LES SEPTIÈMES RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

### La seule rétrospective annuelle de notre cinéma

*Vous êtes cordialement invité à assister  
aux septièmes Rendez-vous du cinéma québécois  
qui se tiendront, du 3 au 11 février 1989,  
à la Cinémathèque québécoise et au Cinéma O.N.F.  
du Complexe Guy-Favreau pour rencontrer  
les principaux artisans du cinéma québécois  
et voir leurs plus récents films.*



Des films, des débats, des expositions, des soirées spéciales, des ateliers.  
Programme disponible dès le 24 janvier 1989 Renseignements: (514) 252-3021